

**POUR VOUS  
ABONNER:  
647-3333  
Extérieur:  
1-800-463-2362**

# LE SOLEIL

**EO HONDA**  
**4,8%** sur certains modèles  
**LÉVIS**  
833-2135

LUNDI 30 AOÛT 1993

QUÉBEC, 97<sup>e</sup> ANNÉE, NO 240  
42 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

## L'EX-YOUGOSLAVIE



### L'hôpital canadien a le meilleur équipement de Bosnie

Un Canadien surveille le départ d'une patiente à l'hôpital de Fojnica. À Visoko, nos Casques bleus soignent dans des tentes employées de l'ONU, militaires et civils. **A-3**

## LE MONDE

### Un barrage s'effondre en Chine: 223 morts

Un barrage s'est effondré dans la province de Qinghai, une région reculée du Tibet, tuant au moins 223 personnes et rayant de la carte plusieurs villages. **B-6**

## LA RÉGION

### Rentrée à l'Université du Québec à Rimouski

Dans une série d'articles, LE SOLEIL traitera dans les prochains jours des retombées économiques, sociales et culturelles qu'entraîne l'UQAR. **B-1**

## L'AUTOMOBILE

### L'ajout d'accessoires de série dépend des commerçants

Ce sont souvent les commerçants qui déterminent quels accessoires seront ajoutés en équipement de série dans les futurs modèles de voitures. **C-1**

## SANTÉ PLUS

### Une lutte à finir contre la dystrophie musculaire

Des progrès remarquables ont été faits depuis trois ans dans la lutte contre la quarantaine de maladies regroupées sous le nom de dystrophie musculaire. **B-8**

## L'ÉDITORIAL

### Ministres en quête de miracles

La réunion interprovinciale des premiers ministres a fait ressortir la nécessité de revoir la gamme et le mode de financement des soins de santé au Canada. **A-6**

## L'INDEX

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	B-7
Automobiles	C-1 à C-4
Bridge	C-10
Décès	C-9 et C-10
Éditorial	A-6
Horoscope	C-10
Le Monde	B-6
Où aller à Québec	B-7
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Santé plus	B-8
Une place au soleil	B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

## LA MÉTÉO

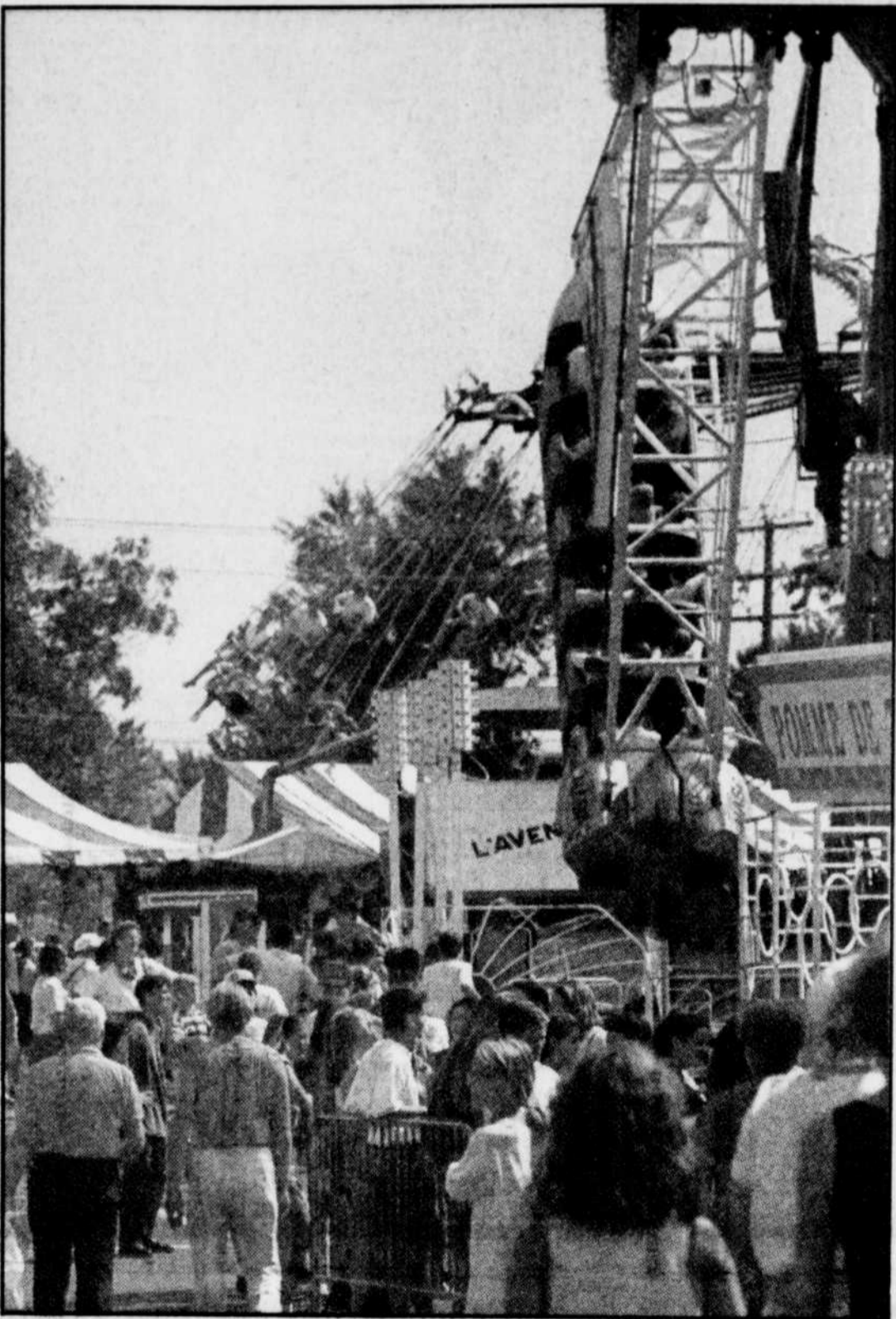
Aujourd'hui: Ensoleillé avec quelques nuages, maximum 24, minimum 14.



Demain: Averse le matin, un peu de soleil par la suite, max. 26, min. 15. **S-16**



## La fin d'une Expo exceptionnelle



La direction d'Expo Québec est très fière du succès qu'a connu l'événement cette année, notamment au chapitre de la fréquentation, et ne nie pas que le beau temps y a été pour quelque chose.

### La gagnante croyait à une blague

## La maison Kinsmen à un couple de Beaumont

QUÉBEC — C'est un couple de Beaumont sur la Rive-Sud, Guy Thibeault et Marie Dion, qui a remporté hier soir, la 37<sup>e</sup> maison Kinsmen. Jointe par téléphone, la gagnante n'en croyait pas ses oreilles!

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY  
LE SOLEIL

Plusieurs centaines de personnes ont attendu avec beaucoup d'impatience LE grand moment d'Expo-Québec. Il y avait beaucoup de fébrilité dans l'air lorsque le tirage a été effectué. Le président du comité de la maison Kinsmen, Claude Nolet, a littéralement plongé son fils de cinq ans, Jean-Félix, dans le grand baril à la recherche du billet chanceux.

L'heureuse gagnante, Marie Dion, a appris la bonne nouvelle via le téléphone. « Vous êtes sûr ? Ce n'est pas une blague ? », a-t-elle répondu en apprenant qu'elle venait de remporter la maison familiale, un prix de 431 000 \$. Mme Dion semblait complètement abasourdie à l'autre bout du fil.

C'est encore sous le choc que Marie Dion, son mari et leur fils Emmanuel de 8 ans, ont fait leur entrée en limousine sur le site d'Expo-Québec. Guy Thibeault a raconté que « lorsque tu te prépares à aller te coucher, c'est super d'apprendre une nouvelle comme ça. » Le couple, qui a célébré samedi son neuvième anniversaire de mariage, ne sait pas encore s'il va conserver la somptueuse maison installée dans le quartier Mesnil à Québec. C'est un billet de 10 \$ acheté sur le site de l'exposition qui a permis à la famille Thibeault de remporter le grand prix.

Les organisateurs du tirage étaient ravis de constater que l'objectif de la vente de billets

lui, la belle température a largement contribué au succès de l'événement.

M. Joncas soutient que des changements s'imposent aussi pour satisfaire davantage la clientèle de l'Expo. Le comité pense notamment qu'il faut faire plus de place au pavillon agro-alimentaire. L'Expo entend être plus réceptif aux tendances alimentaires de la nouvelle génération.

C'est jeudi que le comité organisateur d'Expo-Québec procédera au bilan complet.



Les heureux gagnants de la maison Kinsmen, encore sous le choc, ont été cueillis en limousine à leur demeure de Beaumont et n'ont pas tardé à visiter leur nouveau château.

## L'OLP serait reconnue

(AP, Reuter, AFP) — L'option « Gaza et Jéricho d'abord » proposée par Israël et acceptée hier par l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) comme base de négociations ne se limiterait pas à l'octroi d'un statut d'autonomie limitée pour les Palestiniens dans la bande de Gaza et dans la ville de Jéricho en Cisjordanie occupée : elle prévoirait aussi une reconnaissance mutuelle entre l'État hébreu et la centrale de Yasser Arafat.

Ce dernier point, rendu public par la radio israélienne et confirmé par un proche du chef de l'OLP, n'est pas encore officiel mais, s'il se confirme, il sera historique. Alors que le gouvernement israélien se réunissait hier pour étudier les détails de l'option « Gaza et Jéricho d'abord », les services du premier ministre Yitzhak Rabin refusaient de commenter l'éventualité d'une reconnaissance mutuelle.

Entre-temps, des Israéliens hostiles à la signature d'un accord avec les Palestiniens ont annoncé, hier, la création d'une nouvelle colonie de peuplement en Cisjordanie occupée, entre les villes palestiniennes de Bethléem et d'Hébron.

Le cabinet israélien doit tenir une réunion extraordinaire, aujourd'hui, à la veille de la reprise des pourparlers de paix israélo-arabes de Washington, afin de se prononcer sur cette option. Selon la radio israélienne, M. Rabin pourrait en profiter pour demander un vote de ses ministres sur une reconnaissance formelle de l'OLP par l'État d'Israël.

À Washington, Israël présentera aux Palestiniens trois documents sur l'autonomie. N'ayant par ailleurs pas été mis au courant avant hier des négociations entre Israël et l'OLP, le chef de la délégation israélienne, Elyakim Rubinstein envisage par ailleurs de remettre sa démission.

La confirmation, paradoxale, n'est pas venue de Jérusalem mais de Tunis où les membres du Comité exécutif de l'OLP étaient réunis en session extraordinaire pour étudier la proposition de l'État hébreu d'une autonomie palestinienne dans une partie seulement des territoires qu'il occupe — ce qui provoque des remous et des craintes au sein de l'OLP.

Selon un proche d'Arafat, la question de la reconnaissance dépend uniquement d'Israël. « L'OLP n'a pas de problème car elle a déjà reconnu, en 1988, le droit à l'existence de l'État d'Israël et il revient à présent aux Israéliens d'en faire autant. Je pense que cela aura lieu très bientôt. »

Lors de la réunion de Tunis, Yasser Arafat a repoussé les objections d'une majorité des membres du Comité exécutif et demandé aux délégués qui se rendront demain à Washington de négocier sur la base du « projet pilote » israélien — ce qui n'exclut pas des divergences d'appréciation sur l'option.

La porte-parole de la délégation palestinienne, Hanane Achraoui, a estimé que ce n'était qu'un début et qu'il ne s'agissait pas d'une proposition en soi mais plutôt d'une partie d'une déclaration de principes fixant les règles d'une période transitoire pour les territoires occupés.

Selon la radio israélienne, il est possible que l'option « Gaza et Jéricho d'abord » soit signée par les représentants de l'État hébreu et ceux de l'OLP, dès cette semaine à Washington.

Dans ce cas, M. Pérès se rendrait probablement en personne dans la capitale américaine pour la cérémonie de signature.

En échange d'une reconnaissance par Israël de l'OLP, la centrale palestinienne s'engagerait à cesser tout acte de terrorisme, à ne pas s'opposer aux mesures prises par Israël pour

combattre les autres mouvements palestiniens responsables de violences et à modifier sa charte pour en retirer les passages que l'État hébreu interprète comme une volonté de l'OLP de détruire l'État d'Israël.

## Forsberg a encore du temps pour se faire une idée

— Pagé

ORNSKOLDSVIK — La mission de Pierre Pagé en Suède était fort simple. « Je ne suis pas venu ici pour négocier, a-t-il expliqué après avoir parlé pendant une couple d'heures avec Peter Forsberg et son père Kent. Je voulais comprendre le dossier un peu mieux en les rencontrant sur leur territoire. »

par

KEVIN JOHNSTON  
Envoyé du Soleil en Suède



C'est pas compliqué, l'heure était à l'opération charme. Et à voir les sourires du jeune prodige et de son paternel lorsqu'ils ont quitté l'hôtel Statt, les propos de Pierre Pagé leur ont plu.

« Tout indique qu'on va pouvoir se reparler dans un contexte plus sérieux cette semaine », estime le directeur général des Nordiques.

« Ce que j'aime chez les Forsberg, c'est que ce sont des gens entiers. Et ils étaient visiblement plus à l'aise chez eux qu'ils ne l'étaient à Québec il y a près de deux mois. On a échangé sur bon nombre d'éléments. Je pense sincèrement qu'on s'est quitté en se comprenant pas mal plus. »

« Je voulais également faire part à Peter qu'il doit faire ce qui est mieux pour lui dans toute cette histoire. Je lui ai dit que je voulais qu'il se joigne aux Nordiques dès cet automne, mais que je ne lui tenais pas de fusil sur la tempe. La décision est la sienne. Il a apprécié que je le lui dise. »

« Il est très réfléchi pour un gars de son âge, a expliqué Pagé. Mais je lui ai dit de ne pas s'en faire et de ne rien précipiter pour plaire aux gens. Il doit faire sa propre vie, faire ce qu'il aime le plus. Il est coincé dans une grosse affaire, la grosse machine du sport professionnel. Il n'est pas sorti de l'auberge, loin de là. Mais il a encore du temps pour se faire une idée. »

Autres textes en pages S-2, S-3

## FAITS DIVERS

### Anthony se noie dans la piscine familiale

CHARLESBOURG — Un bambin de 14 mois s'est noyé dans la piscine familiale, en fin d'après-midi samedi, dans le quartier Notre-Dame-des-Laurentides, à Charlesbourg.

par MICHELE LAFERRIERE  
LE SOLEIL

Le petit Anthony Coulombe a échappé à l'attention de ses parents pendant une dizaine de minutes, peu après 16 h samedi, alors qu'ils étaient affairés à préparer le souper. Ses grands-parents et une tante étaient là également, mais personne ne se trouvait aux alentours de la piscine.

L'enfant en a profité pour monter sur la plate-forme de la piscine hors terre, derrière la maison située au 2058, avenue Notre-Dame. Il est tombé à l'eau et y est resté pendant environ cinq

minutes.

C'est sa tante qui l'a sorti de l'eau. Malgré les tentatives de réanimation effectuées sur place ainsi que dans l'ambulance, Anthony n'a jamais repris connaissance. Son décès a été constaté à l'hôpital du Christ-Roi.

Même si les parents du bambin ne fréquentaient pas leurs voisins, plusieurs d'entre eux avaient remarqué qu'ils s'occupaient bien d'Anthony et de sa soeur aînée et qu'ils ne les laissaient jamais seuls. « C'est regrettable d'entendre parler de ses voisins uniquement quand il arrive un drame », a déploré une voisine, touchée par cette noyade.

### Saguenay-Lac-Saint-Jean Pêcheur et kayakistes sauvés de justesse

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN — Un pêcheur et deux kayakistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont été secourus de justesse en fin de semaine par le Groupe d'intervention de la SQ de Québec ainsi que la Garde côtière de Tadoussac.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Vers 19 h30, hier, à Chute-des-Passe, au lac Péribonka, à 135 kilomètres au nord de Chicoutimi, Ghislain Turcotte, 31 ans, d'Alma, a été rescapé par les membres du GI, qui ont finalement atterri en hélicoptère sur la rivière, à quelques mètres de l'homme. Vers 13 h, le pêcheur a fait une chute de 8 mètres et s'est fracturé les jambes et un bras. L'alerte a été donnée par un compagnon de la victime, qu'il s'est rendu à l'auberge de la compagnie Alcan, situé à 30 minutes de marche de l'accident.

Samedi, six kayakistes vêtus de combinaisons hypothermiques et occupant trois kayaks descendaient le Saguenay lorsque deux embarcations, ballottées par des vagues de trois mètres, ont chaviré. Deux des naufragés ont pu nager jusqu'à une plage tandis que les deux autres sportifs ont été emportés par le courant. L'un a pu être secouru par le conducteur d'une moto-marine, témoin de l'accident tandis que le dernier a dérivé vingt kilomètres plus bas, en s'accrochant aux restes du kayak. Le navire de la Garde côtière basé à Tadoussac, a finalement repéré Richard Cloutier de Blainville, vers 21 h, sain et sauf dans l'Anse-Saint-Jean.

### Sept blessés dans un accident de la route

CANTON DE SHEFFORD (PC) — Sept personnes ont été blessées dans un carambolage impliquant quatre véhicules survenu samedi vers 13 h30 sur la route 112, dans le canton de Shefford, en Estrie. Le premier impact est survenu quand le conducteur d'une petite voiture circulant en direction de Waterloo a ralenti pour effectuer un virage à droite, sur le rang Saxby. Une autre voiture qui suivait a heurté l'arrière du premier véhicule, qui, sous le choc, s'est retrouvé dans la voie inverse dans laquelle s'amenait une troisième voiture.



### Elle se jette du 3e étage

Une femme de 80 ans s'est jetée en bas d'un balcon grillagé du troisième étage, vers 19 h hier, au Centre hospitalier Robert-Giffard. Le corps a été transporté à la morgue de Québec où une autopsie sera pratiquée ce matin. Le coroner Jean-Marc Picard a été chargé du dossier. Le 19 avril et le 7 juillet 1992, deux hommes s'étaient précipités en bas du même balcon du 6e étage, au Centre hospitalier Robert-Giffard. Ces deux suicides consécutifs avaient suscité beaucoup d'émoi dans l'hôpital et entraîné l'installation de barreaux autour du balcon. La moitié des balcons de l'établissement sont encore grillagés.

Le Soleil, Jean Vallières

## Quatre voleurs séquestrent un gardien

□ Ils l'attachent à de faux bâtons de dynamite

QUÉBEC — Un gardien de sécurité de Transport Thibodeau a eu plus de peur que de mal, vers 2 h 45 hier, alors qu'il a été séquestré et attaché à de faux bâtons de dynamite par quatre voleurs masqués et armés qui lorgnaient deux camions-remorques garés dans la cour du 1475, rue Semple, à Québec.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

La victime a réussi à alerter seule les policiers, en précisant au téléphone qu'elle avait les bras liés à des explosifs et que des mal-

teurs étaient à l'oeuvre dans la bâtisse.

À leur arrivée sur les lieux, les policiers ont demandé l'assistance des techniciens en explosifs pour détacher le gardien de la firme Pro-Cam.

Il n'a pas été molesté. L'enquête a démontré que l'attirail utilisé par les voleurs masqués était inoffensif.

Par ailleurs, aucun vol n'a été constaté dans la cour du parc industriel Duberger et les suspects courent toujours.

## Huit morts dont deux noyés durant la fin de semaine

MONTRÉAL (PC, LE SOLEIL) — Au moins huit personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine. Parmi les tragédies, on compte deux noyades.

Hier après-midi, sur la Côte-Nord, un face à face entre un tout terrain et une voiture a causé la mort de Sébastien Tremblay, 14 ans, de Sainte-Anne-de-Portneuf. La collision s'est produite sur une route gravellée de la Console. À Montréal, vers 17 h30, dans le quartier Rosemont, un homme de 62 ans, passager d'une vieille Ford 1930, est décédé lorsque le conducteur a heurté un arbre de la rue Chateaubriand.

Samedi, sur la rue du Fort ouest à Matane, Chisako Kobayashi, 25 ans du Japon et le passager de sa Ford Tracer, Christophe Cabos, un montréalais de 25 ans, ont péri dans une violente collision survenue à la suite d'une série de malchances. La conductrice a d'abord dépassé une auto puis a tenté d'éviter un goéland mort avant de perdre la maîtrise de sa voiture et heurter un autre véhicule venant en sens inverse. L'accident a fait trois autres blessés graves.

En Beauce, Marc Labbé, âgé de 24 ans et résidant de Sainte-Marie, est décédé dans un accident de la route survenu dans la nuit de samedi sur le boulevard Kennedy, à Saint-Joseph-de-Beauce. La voiture de la victime serait entrée en collision avec un autre véhicule.

Samedi soir vers 23 h 45, Jacques Bossé, 33 ans, de Sainte-Monique, a péri lorsque le véhicule dans lequel il prenait place est allé percuter un ponceau situé de l'autre côté de la route 169, à Saint-Henri-de-Taillon. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore déterminées avec exactitude.

Samedi peu après 16 h00, un bébé de 14 mois, Anthony Coulombe, s'est noyé dans la piscine

familiale, à Charlesbourg, après qu'il eut échappé à l'attention de ses parents. Un peu plus tôt, à Lantier, près de Chicoutimi, Gaetan Simard, 24 ans, de Jonquière, se noyait dans deux pieds d'eau, après avoir chuté dans une rivière, lors d'une excursion de pêche.

### En Bref

#### Des voleurs d'armes abandonnent leur butin

QUÉBEC — Des malfaiteurs qui s'étaient donné beaucoup de mal pour voler une douzaine de caisses d'armes au magasin sportif Sumner Sports de Québec, vers 2 h hier, ont curieusement abandonné leur butin dans leur camionnette, en bordure d'une voie ferrée à Sainte-Foy. Les suspects, toujours au large, ont découpé le toit de l'immense bâtisse du 405, rue Galilée, dans le parc industriel Frontenac, et ont neutralisé le système d'alarme.

#### En phase terminale, il perd les pédales

BELLECHASSE — Un homme de Saint-Léon de Standon, en phase terminale, a complètement perdu les pédales hier en s'attaquant, à coups de bâton de baseball, à sa femme et à son fils. Les victimes ont réussi à fuir à temps. Barricadé chez lui en après-midi, le suspect a finalement été arrêté par les patrouilleurs du poste de Saint-Malachie, qui ont défoncé la porte et l'ont retrouvé dans sa chambre. Le suspect a été hospitalisé.

#### Des témoins aident à épingler un incendiaire

SAINTE-THÉCLE — La Sûreté du Québec a arrêté l'auteur d'un incendie criminel qui a causé pour 2000 \$ de dommages, peu après minuit hier, dans le rang Saint-Michel, à Sainte-Thécle, dans la circonscription de Lavolette.

#### Adolescents en fugue

SAINTE-FOY — Deux adolescents en fugue d'une maison de transition sont recherchés par les policiers, à la suite d'une chasse à l'homme survenue vers 5 h, hier, dans les rues de Sainte-Foy. Les policiers ont pris en chasse un véhicule Cherokee, rapporté volé à Québec, et qui a pris la fuite dès que les policiers ont voulu le vérifier, sur le chemin Sainte-Foy. Les fuyards, qui roulaient à 170 km/h, sont descendus jusqu'au boulevard du Versant-Nord. Ils ont réussi à passer par-dessus les blocs de béton d'une hauteur d'un mètre, qui bloquent le boulevard en construction, à la hauteur de la rue des Sapins.



Les ambulanciers qui ont récupéré le cadavre n'ont pas eu la tâche facile. Incidemment, c'est l'odeur de putréfaction qui flottait dans cette clairière qui a attiré l'attention du promeneur.

## Un promeneur découvre un cadavre à l'Ange-Gardien

L'ANGE-GARDIEN — Le corps d'un homme en état de décomposition avancée a été découvert hier par un promeneur, dans un boisé situé au nord de Plage Fortier, à l'Ange-Gardien, au nord-est de Québec. À première vue, tout indique qu'il s'agit d'un meurtre.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

À l'arrivée des enquêteurs du Bureau des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, la victime gisait sur le ventre, le chandail relevé, non loin d'une rivière. On croit que l'homme aurait été traîné jusqu'à cet endroit isolé. Seule marque encore distinctive sur le corps : un tatouage représentant une tête de mort, dans le

dos.

L'agent Camil Gagnon, de la SQ, a indiqué hier qu'il fallait attendre les résultats de l'autopsie pratiquée ce matin pour éclaircir cette histoire, qui a toutes les allures d'un règlement de comptes. Le promeneur a été intrigué par une odeur de putréfaction qui flottait dans cette clairière abandonnée et s'est avancé vers le cadavre, à peine camouflé.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 29-08-93  
3-0-2  
1-9-7-1

LA TROIS

LE SOLEIL

# 30 patients par jour à l'hôpital de la 5e Ambulance de Valcartier

**VISOKO** — Le Casque bleu français David Lardy récupère lentement à l'hôpital chirurgical du bataillon canadien (BatCan 2), à Visoko, d'une balle reçue samedi pendant qu'il travaillait au déminage de la voie ferrée qui mène à Sarajevo. La balle, tirée des positions serbes, l'a atteint sous le genou. Il a eu de la chance, il s'en remettra.



Monique GIGUÈRE  
envoyée spéciale du Soleil  
en ex-Yougoslavie

bataillon canadien, du personnel local qui travaille au camp et des civils bosniaques que les hôpitaux de la région ne sont pas en mesure de traiter.

« Depuis avril, j'ai pratiqué 30 opérations dont une chirurgie cardiaque sur un Norvégien blessé par balles au thorax », dit le Dr Reza John Mehran qui n'avait jamais fait ce type d'intervention avant. Mais il y avait urgence et il a dû procéder. L'état du blessé ne permettait pas son évacuation.

Sa deuxième intervention majeure, le Dr Mehran l'a pratiquée sur une jeune Musulmane de 15 ans, Maida, atteinte de la maladie du kyste hydatique. « Il s'agit d'un ver microscopique qu'on trouve dans les lieux où combattent

chiens et petit bétail, chèvres ou moutons, explique-t-il. Ça attaque le foie. »

Dans le cas de Maida, le kyste ne s'est pas développé dans le foie, mais dans le poumon droit. « C'est très rare. A peu près 1 % des cas seulement », note le jeune médecin qui a entrepris une deuxième spécialité en chirurgie thoracique à l'Université de Montréal.

« Quand Maida nous est arrivée à l'hôpital canadien, elle était en train de mourir, rongée de l'intérieur par une infection », raconte le spécialiste qui, après avoir procédé à l'ablation du poumon malade, a reconstruit la cage thoracique. Maida a passé 10 heures sur la table d'opération. Dix longues heures pour le Dr Mehran aussi.

Cinquante et une personnes travaillent à l'hôpital de Batcan 2 : 42 à Visoko et neuf à Srebrenica. À Visoko, ils sont trois médecins, un généraliste et un anesthésiste en plus du chirurgien. À Srebrenica, il y a un médecin, le Dr Pierre Boucher. Le personnel est com-

plété par des assistants médicaux et des infirmières.

« Nous avons l'équipement le plus moderne de Bosnie », se félicite le Dr Mehran qui précise que l'hôpital reçoit entre 6 et 30 patients par jour. Juin a marqué une pointe avec 1040 patients.

C'est ici, à cet hôpital de campagne, que le 18 juin ont été ramenés les restes du caporal Daniel Gunther, de Val-Bélair, décédé par une arme antichar dans la « snipers' alley » de Bucy, à proximité de Visoko. Toujours considérée dangereuse, cette portion de route est encore aujourd'hui franchie à toutes vitesses par les véhicules de l'ONU. C'est le Dr Mehran qui a eu la pénible tâche de constater le décès du caporal. « Il était très endommagé, se rappelle-t-il. Mais il n'a pas souffert. Ça été trop rapide. »

La mort du caporal Gunther, c'est toujours là quelque part dans la tête des soldats du 22e même s'ils vous disent tous, en braves militaires, que « ça fait partie du métier ».

Autre texte en page B-6

Un cas rare

## Deux lesbiennes contaminées par d'autres femmes

AUSTIN, Texas (AP, AFP)

— Deux lesbiennes séropositives traitées par un médecin spécialiste du sida, le Dr David Wright, auraient été contaminées par des femmes. Si cette hypothèse est vérifiée, se serait un des rares cas connus de contamination entre femmes.

Pour le docteur Wright, il est très improbable que ses deux patientes aient pu contracter la maladie par des seringues infectées ou des rapports sexuels non protégés avec des hommes.

Selon les spécialistes du

sida, le virus HIV peut effectivement être transmis par les sécrétions vaginales, particulièrement si l'une des partenaires présente une abrasion des muqueuses ou de toute autre région du corps en contact avec ces sécrétions.

« Depuis des années, un mythe circule selon lequel les homosexuelles ne risquent pas de contracter le virus HIV », déplore Janna Zumbrun, lesbienne et directrice des services d'aide aux malades du SIDA de la ville d'Austin.

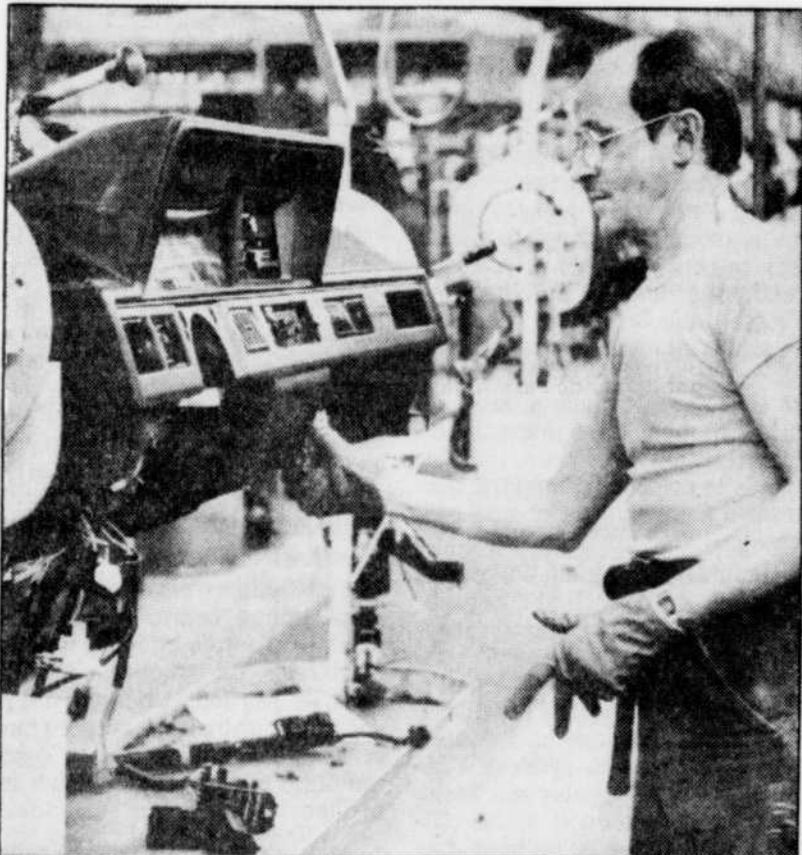
« C'est incroyable, mais il y a encore des tas de gens qui croient que seuls les homosexuels mâles constituent une population à risque », de préciser Mme Zumbrun.

## À l'exemple de travailleurs de Chrysler Les employés de Ford et GM votent aussi pour la grève

TORONTO (PC) — Les membres du syndicat des Travailleurs canadiens de

l'automobile (TCA) à l'emploi de Ford et General Motors ont accordé à leurs

négociateurs un mandat de grève.



Le Soleil, Clément Thibault

Le vote par les 21 000 membres des TCA travaillant dans les usines de Ford et General Motors situées au Québec et en Ontario a été complété hier, en prévision des négociations qui débuteront cette semaine à Toronto, a déclaré le syndicat par voie de communiqué.

Les syndiqués à l'emploi de General Motors ont accordé un mandat de grève à leurs négociateurs dans une proportion de 98 %. Leurs confrères à l'emploi de Ford les ont imités dans une proportion de 95 %. Il y a une semaine, les membres des TCA à l'emploi de Chrysler avaient voté en faveur d'un mandat de grève dans une proportion de 97 %.

Le syndicat annoncera jeudi lequel des trois manufacturiers il prendra pour « cible » avant le début « d'intensives négociations » ayant pour date limite le 14 septembre.

Les contrats de travail actuellement en vigueur expirent le 15 septembre. La sécurité d'emploi, le régime de retraite et les salaires sont les principaux points de négociation.

## L'ouragan se dirige vers le sud des USA C'est le calme avant Emily...

CHARLESTON, S.C. (AP) — Les vagues sur la longue plage n'étaient toujours pas assez fortes pour vraiment exciter les amateurs de surf, hier, sur les côtes de la Caroline du Sud alors que l'ouragan Emily poursuivait sa route directement vers le sud des États-Unis, forçant les résidents à constituer des provisions et se prémunir contre l'agression des forts vents.

Le fait est que plusieurs personnes ont encore frais à la mémoire le passage de l'ouragan Hugo. Au point que des dizaines d'entre eux ont tout simplement décidé de quitter la région. « Je ne souhaite plus revivre cette frayeur une nouvelle fois », explique William Holden, qui a déjà quitté son condo de North Myrtle Beach. « C'est plus facile de partir que de subir l'ouragan sur place », analyse le retraité.

« J'attends et je garde mes doigts croisés », commente pour sa part Arnold Wolfe de Little River. « Si l'ouragan se dirige vers le nord, j'irai au sud, sinon, je m'en vais au nord », explique le pêcheur de crevettes Larry Cobb. Ce dernier se souvient d'avoir été surpris par Hugo à bord de son bateau. Cet ouragan avait frappé Charleston, en septembre 1989 et causé pour 5,9 milliards \$ de dommages en plus de tuer 85 personnes.

L'ouragan Emily qui fait actuellement route dans la même direction est susceptible de provoquer un branle bas comparable avec ses vents de 135 kilomètres heure. Selon les services de la météo, l'ouragan doit atteindre la côte mardi, probablement en Caroline du Nord.



Photo: Associated press

L'approche de l'ouragan Emily a offert un spectacle saisissant aux amateurs de baignade, hier, dans le secteur de Jacksonville. L'ouragan devrait atteindre le sud des États-Unis, au cours de la journée de demain, selon la simulation sur ordinateur publiée par les services de la météo, ci-contre.

**On liquide les '93**

**AVANT D'ACHETER COMPAREZ LES PRIX "MARLIN"**

\* RABAIS TRÈS INTÉRESSANTS

ÉTUDIANTS - RABAIS ADDITIONNEL DE 750 \$ SI ADMISSIBLES

**MARLIN** Chevrolet Oldsmobile Inc. Geo

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

Votre concessionnaire GM tout près de la Cité universitaire

## LA POLITIQUE



# Sheila Copps s'attaque à Blais et Campbell

□ «C'est le Québec qui va décider»

LAC-ETCHEMIN — La chef adjointe du Parti libéral du Canada, Sheila Copps, y est allée hier de virulentes attaques à l'endroit du ministre de la Justice, Pierre Blais, et de la première ministre, Kim Campbell.

par FRANÇOIS POULIOT  
collaboration spéciale

De passage à Lac-Etchemin, dans le cadre de sa tournée de six jours au Québec, Mme Copps a d'abord répondu à une déclaration récente qu'aurait faite le ministre Blais, à l'effet qu'il ne craignait pas Jean Chrétien en raison de son âge. «Je ne vois pas ce que l'âge vient changer. Kim Campbell rit elle aussi des personnes âgées lorsqu'elle affirme que Jean Chrétien était là quand elle était à l'école. Pourtant, son premier mari avait 12 ans de plus qu'elle!»

Sheila Copps a également critiqué sévèrement les politiques économiques du gouvernement con-

servateur, se permettant un croc-en-jambe au député de Bellechasse. «Dans votre comté, vous êtes supposés avoir un important ministre avec Pierre Blais, eh! bien, saviez-vous que depuis 1988, à chaque année, il y a toujours eu plus de faillites ici?» a-t-elle lancé.

Elle a poursuivi sa diatribe en mentionnant que la nomination de Pierre Blais au ministère de la Justice est «une grosse blague» parce que, pendant toute sa carrière, «il n'a fait que de la politiciaille».

Enfin, Mme Copps a laissé entendre que la politique d'intégrité des conservateurs n'était que de la poudre aux yeux: «Regardez dans la Beauce, le cas Gilles Ber-

nier. Il est clair qu'on lui a dit, tu te tasses, on cherche une personne de qualité, et, après les élections, tu redeviens conservateur.»

Par ailleurs, Mme Copps a poursuivi hier sa visite de trois jours dans la Vieille Capitale. En matinée, elle a inauguré le comité central du candidat à l'investiture dans Charlesbourg, Michel Renaud, en compagnie de plusieurs candidats de la région de Québec.

La chef adjointe a profité de l'occasion pour faire un discours à saveur électorale. Elle a rappelé à la centaine de sympathisants présents que les libéraux ont besoin du vote des Québécois. «C'est le Québec qui va décider si le gouvernement libéral sera majoritaire ou minoritaire.»

Aujourd'hui, elle poursuit sa tournée québécoise aux Îles-de-la-Madeleine.



La chef adjointe Sheila Copps accompagnait, hier, le candidat à l'investiture libérale dans Charlesbourg, Michel Renaud.

## Miniserie, autobiographie...

### Le fantôme de P.E. Trudeau

OTTAWA (PC) — Une série télévisée, un livre, une tournée de promotion pancanadienne: Pierre Elliott Trudeau fera parler de lui au cours des prochains mois.

La seule promotion de son autobiographie, cet automne, coûtera 100 000 \$, selon son éditeur, McClelland and Stewart. C'est sans compter la campagne publicitaire de la miniserie qui prendra l'antenne des réseaux français et anglais de Radio-Canada en janvier 1994.

La première édition de son livre compte 100 000 exemplaires. En ajoutant les éditions subséquentes, les ventes devraient excéder 120 000, un record pour une autobiographie, établi par Jean Chrétien avec son livre «Dans la fosse aux lions».

Le retour de Pierre Trudeau commence d'ailleurs aujourd'hui au Festival des films du monde de Montréal. Il doit assister à la projection des premières 90 minutes de la miniserie de cinq heures, présentées en version française, et à laquelle est convié le public.



La fameuse danse-pirouette de Pierre Elliott Trudeau, en avril 1982.

## Chrétien: «Le temps de la danse du twist est terminé»

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) — S'il est appelé à diriger le pays, Jean Chrétien tiendra la dragée haute aux provinces qui pourraient être tentées de déroger aux règles de fonctionnement du fédéralisme. En contrepartie, il promet le respect intégral des ententes fédérales-provinciales.

faire des recommandations pour moderniser le système. «Nous, on est pour l'assurance-santé gratuite et universelle.»

Le succès de participation à ce brunch-bénéfice (seulement 5 \$ le couvert) a ravi la direction du PLC qui présente dans ce comté de Saint-Jean la candidature de Delbert Deschambault, le maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans ce comté que l'on dit baromètre, il a le défi de faire fondre la confortable majorité obtenue par le député conservateur, Clément Couture, aux élections de 1988. Libéraux et conservateurs devront tenir compte de la présence du Bloc québécois, dont le candidat, Claude Bachand, est un ancien créditiste.

Cette lutte à trois est un phénomène qui se confirme dans des dizaines d'autres circonscriptions électorales du Québec. Ce qui n'effraie pas Jean Chrétien, qui y voit au contraire un avantage pour le PLC, faisant valoir que dans une lutte à trois, c'est toujours le meilleur candidat qui l'emporte.

Mais c'est surtout aux dépens de Kim Campbell que le chef libéral a amusé son assemblée de partisans. «Le temps de la danse du twist est terminé. Un pas en avant, deux pas en arrière, c'est beaucoup de mouvements pour rester à la même place.»

Jean-sur-Richelieu, le chef du PLC a été amené à commenter les consensus qui se sont dégagés de la 34e rencontre des premiers ministres provinciaux, qui a pris fin vendredi à Baddeck en Nouvelle-Écosse: que le régime canadien de santé soit moins rigide et ouvre la porte à la notion de frais modérateurs; que le fédéral cesse de couper dans les paiements de transferts aux provinces; que soit admis le principe d'ententes bilatérales entre Ottawa et une province.

Pour Jean Chrétien, il n'est pas question de permettre l'instauration d'un quelconque ticket modérateur. À son avis, ce serait consentir à établir deux catégories d'hôpitaux, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres. Ce serait ouvrir la porte au système «dégueulasse» en vigueur aux États-Unis, plus coûteux et moins efficace, faisant que 30 millions d'Américains ne sont pas couverts.

Le chef libéral s'engage à explorer avec les provinces les pistes susceptibles de réduire les coûts du système et d'en corriger les abus. Il mettra sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de

# EMBÊTEZ VOTRE GÉRANT DE BANQUE.

ACHÉTEZ UNE  
INTEGRA 1993.

# 4,8%\*

FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS.

(L'OFFRE PREND FIN LE 31 AOÛT)

Pourquoi se rendre jusqu'à la banque lorsque, pour un temps limité, vous pouvez obtenir un meilleur taux de financement avec Acura? Et ce, à l'achat de n'importe quel modèle Acura Integra 1993, la

voiture de performance la plus populaire de sa catégorie. Alors, faites-vous plaisir, même si ça risque de déplaire à votre gérant de banque.

INTEGRA 1993  
**ACURA**  
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE

\*Financement de 4,8% jusqu'à 48 mois offert sur tous les modèles Integra 1993. Sujet à l'approbation du crédit. Par exemple: 15 000\$ à 4,8% par année donne 344,08\$ par mois durant 48 mois. Le coût d'emprunt est de 1 515,84\$. Le coût total est de 16 515,84\$. L'offre prend fin le 31 août 1993. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

**ACURA OPTIMA**  
4901, boul. des Galeries, Québec Tél.: 622-8180

**ACURA DE LEVY**  
164, route Kennedy, Lévis Tél.: 835-1311

## Vos ongles d'orteils vous embarrassent à ce point?

Si vos ongles d'orteils sont épais, friables et décolorés, vous souffrez peut-être d'une infection fongique des ongles.

Or, il existe un nouveau traitement. Pour en savoir davantage, consultez votre médecin ou téléphonez au 1-800-561-0990.



loto québec		RÉSULTATS	
6/49		loto-québec	
Tirage du	93-08-28	GAGNANTS	LOTS
		6/6	2 2 672 597,30\$
		5/6+	5 188 596,10\$
		5/6	397 1 900,20\$
		4/6	23 706 61,00\$
		3/6	414 156 10,00\$
		Ventes totales: 23 173 548,00\$	
		Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00\$	
		Prochain tirage: 93-09-01	
Numéro complémentaire: 46			
Extra.		Panco	
NUMÉROS	LOTS	Tirage du	
758455	100 000 \$	93-08-29	
58455	1 000 \$	6	7 8 12 13
8455	250 \$	14	23 26 27 28
455	50 \$	29	31 35 37 41
55	10 \$	42	45 52 60 64
5	2 \$	Prochain tirage: 93-08-30	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Hausse des tarifs de 40 % réclamée par Bell Le CRTC décide aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Les résidents du Québec et de l'Ontario devraient apprendre aujourd'hui si Bell Canada a su établir les bonnes communications lorsqu'elle a demandé la permission de hausser les tarifs des appels locaux de 40 %.

Le CRTC devrait annoncer sa décision aujourd'hui à la suite des longues audiences publiques qui ont eu lieu à ce sujet en mai. La décision affectera sept millions de clients, gens d'affaires et résidents privés.

La compagnie Bell, qui a accumulé des profits sans précédent de 931 millions \$ l'an dernier, demande une hausse moyenne de

3,85 \$, soit environ 40 %, pour une résidence. Pour une seule ligne d'affaires, ce serait 6,50 \$, ou 25 %.

Initialement, la compagnie de téléphone demandait une augmentation d'environ 60 % pour le résidentiel et 33 % pour le commercial, mais a fait marche arrière après que le CRTC lui eût refusé une hausse temporaire des taux en mars.

Si le CRTC donne le feu vert à

Bell, la nouvelle tarification entrera en vigueur dès mercredi de cette semaine.

Bell estime qu'elle a besoin d'argent supplémentaire pour faire face à la récession et à la compétition qui lui ont fait perdre beaucoup au poste des interurbains. Une partie des revenus dégagés au titre du service interurbain sert à défrayer le service des appels locaux.

D'après Unitel, autre géant du secteur des communications, la compagnie Bell se sert de l'argument de la compétition comme « prétexte utile » pour hausser les tarifs locaux.

Stephanie Mackendrick, porte-parole d'Unitel, déclare que sa firme a pris seulement 2 % du marché résidentiel. Unitel verse à Bell environ 50 % de ses revenus bruts en échange de l'utilisation de son réseau et comme paiement pour les appels locaux.

Le CRTC a étudié le secteur du téléphone pendant deux ans avant d'ouvrir le marché des interurbains à la compétition l'an dernier. À ce moment, le président du CRTC, Keith Spicer, avait déclaré qu'il n'y avait pas de raison pour que la compétition justifie un impact négatif sur les appels locaux.

Plusieurs consommateurs et gens d'affaires se sont opposés aux réclamations de Bell lors des audiences qui ont duré un mois entier au printemps.

Vendredi, Joe Schmidt, président du Canadian Business Telecommunications Alliance, a déclaré que Bell devait commencer par dégraisser ses propres budgets avant de toucher à la facture des clients. D'accord avec la porte-parole d'Unitel, il a ajouté que la compétition ne représentait pas encore un facteur à prendre en ligne de compte.

## Mise en candidature du Bloc Partie de bras de fer dans Roberval

SAINT-FÉLICIEN (PC) — L'assemblée de mise en candidature du Bloc québécois dans Roberval a donné lieu à une sérieuse partie de bras de fer alors que le candidat défait Aurélien Talbot a quitté la salle en assurant qu'il ne se joindrait pas à l'organisation du vainqueur, Jasmin Lavoie.

Il aura fallu deux tours de scrutin pour déterminer qui de Jim Lafrenière, Aurélien Talbot ou Jasmin Lavoie porterait les couleurs de la formation de Lucien Bouchard.

Après de très longues minutes d'attente, le président de la convention a finalement confirmé que Jasmin Lavoie, de Dolbeau, avait remporté la course. En montant sur la scène pour féliciter le vainqueur, Aurélien Talbot a été catégorique, refusant carrément son soutien au candidat élu.

Le chef Lucien Bouchard ne

semblait pas ébranlé par cette affaire. « Les assemblées sont difficiles. Les luttes sont chaudes. Il arrive que les gens soient déçus », a souligné le chef du Bloc.

Le Bloc québécois sera donc représenté par un candidat de 38 ans. Jasmin Lavoie a travaillé dans le milieu communautaire avant de retourner aux études et compléter un diplôme en science politique.

Il a dédié sa victoire à son père, un partisan inconditionnel de la souveraineté qui est décédé il y a quelques mois.



La vedette pop Michael Jackson, portant un masque de protection, jette un oeil par la fenêtre de la fougourette, qui l'amenait, hier, au Stade national de Singapour.

## Le détective de Jackson raconte sa version des faits

LOS ANGELES (AP) — Dans un entretien publié hier au *Los Angeles Times*, le détective privé engagé par Michael Jackson affirme que le père du garçon de 13 ans, qui accuse la pop-star d'attouchements sexuels, avait bien menacé le chanteur de le faire accuser de tels abus s'il ne lui versait pas 20 millions \$.

Michael Jackson et ce détective, Anthony Pellicano, auraient rencontré l'adolescent et son père, le 4 août, dans un hôtel du sud de la Californie. L'homme, un dentiste renommé de Beverly Hills, écrivait à ses heures, aurait alors accusé le chanteur d'abus sexuels sur son fils et exigé d'être engagé comme scénariste. La star n'ayant rien répondu, il serait sorti en trombe de la

pièce. Les détails de cette rencontre ont été communiqués à la police, a précisé M. Pellicano.

Plus tard au cours de la nuit, le dentiste-scénariste aurait proposé à Michael Jackson de lui verser 5 millions \$ par an pendant quatre ans — sous la forme de projets de films — en échange de son silence.

M. Pellicano aurait refusé, mais le lendemain, il aurait offert lui-même à l'homme un

contrat de 350 000 \$ pour le tournage d'un film, en vue d'établir véritablement la tentative d'extorsion de fonds. « Je voulais voir s'il allait prendre » l'argent, explique le détective.

Au lieu de quoi, l'homme a emmené son fils en consultation chez un psychothérapeute, le 17 août. Le gamin a raconté l'histoire d'abus sexuels et les autorités ont ouvert une enquête le jour même.

Ni le dentiste ni son avocat n'ont commenté ces allégations du détective, également formulées par l'avocat de Michael Jackson, depuis que l'affaire a éclaté la semaine dernière.

## La Commission des droits refuse une plainte à cause d'un délai

PORTNEUF — Le Commission des droits de la personne a refusé d'entendre la plainte d'un professeur, qui avait été congédié par la commission scolaire de Portneuf en 1987, parce qu'il s'est écoulé un délai de plus de deux ans entre le dépôt de la plainte et le renvoi.

par MICHELE LAFERRIERE  
LE SOLEIL

Réjean Plamondon avait plaidé coupable à une accusation réduite de grossière indécence, en 1987. Il avait été relâché après avoir obtenu une sentence suspendue. La commission scolaire de Portneuf l'avait par la suite congédié, même si les actes qu'on lui reprochait, affirme son avocate Me Linda Lavoie, n'avaient aucune relation avec son travail ou ses élèves et n'avaient pas été commis pendant ses heures d'enseignement.

Réjean Plamondon avait logé un grief devant le tribunal d'arbitrage, arguant que son congédiement allait à l'encontre de la convention collective signée entre son employeur et le Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'enseignement de Portneuf. Mais le tribunal avait maintenu le congédiement.

M. Plamondon a ensuite déposé une plainte personnelle devant la Commission des droits de la personne. Pour sa défense, son avocate s'est basée sur l'article 18.2 de la Charte des droits et libertés qui stipule qu'un employeur ne peut congédier une personne parce qu'elle a été condamnée ou qu'elle a plaidé coupable à une acte criminel sans relation avec son emploi.

Mercredi, la Commission des droits de la personne a rendu une décision sur « un moyen de droit préliminaire », disposant ainsi de la plainte de Réjean Plamondon à cause du délai de plus de deux ans entre le congédiement et le dépôt de la plainte. Le professeur a 30 jours pour décider s'il portera sa cause en appel.



# VENTE JOURS D'AUTOMNE



## GRANDE SERVIETTE DOUCEUR

9.99

bain rég. 20.00

- épargnez 50%
- extra-grande serviette 32 x 54
- une livre 10 onces de pur coton
- texture absorbante
- toucher velouté
- comparez!
- meilleur rapport qualité/prix sur le marché
- exclusivité simons
- palette de couleurs claires: violet, cantaloup, diabolos menthe, crème à la framboise, bleu caraïbe, blanc pur
- à coordonner à nos tapis de bain
- main 6.99 • débarbouillette 4.99

la maison



# simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC



## ÉDITORIAL

## Ministres en quête de miracles

Les premiers ministres réunis la semaine dernière à Baddeck, en Nouvelle-Écosse, étaient à la recherche de recettes pour réduire les coûts des soins de santé. L'enthousiasme du Québec pour l'introduction d'un ticket modérateur n'est pas partagé par les autres provinces qui cherchent d'autres avenues moins pénibles. En fait, tous voudraient une solution miracle, et surtout sans douleur au plan politique.

Mais, le seul gouvernement qui a trouvé cette recette magique est celui d'Ottawa. Se retranchant derrière les grands principes de la loi C-3, passée à une autre époque, il s'oppose, sous peine de sanctions financières, à toute mesure qui réduirait l'accessibilité aux soins.

Il a bien pris soin, cependant, de se mettre à l'abri d'une hausse trop rapide des coûts en plafonnant sa contribution financière aux programmes de santé. Le budget 1993-1994 prévoit même une baisse des dépenses fédérales à ce titre. C'est le meilleur des deux mondes. Le ministre fédéral se présente comme le défenseur de la veuve et de l'orphelin, sans en payer la facture.

Cette politique, défendue par Benoît Bouchard, a été reprise, avec des nuances toutefois, par la nouvelle ministre Mary Collins. La position est si confortable qu'elle rallie les partis politiques fédéraux. Ce sera plus facile à défendre pour tous les candidats pendant la campagne électorale, même si ce n'est pas très courageux.

Comme l'indiquait fort justement Bob Rae, il est ridicule de défendre la soi-disant gratuité d'un programme qui coûte 50 milliards de dollars par année aux contribuables. Ce sont les provinces qui doivent supporter la pression de ces programmes ouverts à la clientèle sans limite autre que la file d'attente.

Depuis 20 ans, le Canada s'est enorgueilli d'avoir l'un des meilleurs régimes publics de santé au monde. Mais, contrairement à la plupart des régimes semblables, les penseurs du système canadien n'ont pas prévu de cotisation ou de financement autonome. Les soins de santé ont été payés en rognant sur les autres services publics et par des emprunts. On s'est largement soigné à crédit.

De 1975 à 1990, la part des dépenses de la santé dans les dépenses publiques totales est passée de 22% à 26%. Avec le vieillissement de la population, il est plus que probable que cette tendance se poursuivra.

Il est un peu ridicule de s'émouvoir à chaque fois que l'on songe à introduire des mesures pour réduire la croissance des coûts. Ne touchez pas aux « acquis sociaux », entend-on aussitôt. Un individu ou une entreprise qui est en faillite perd ses droits sur les biens acquis auparavant. Le même sort attend plusieurs gouvernements provinciaux, si rien n'est fait.

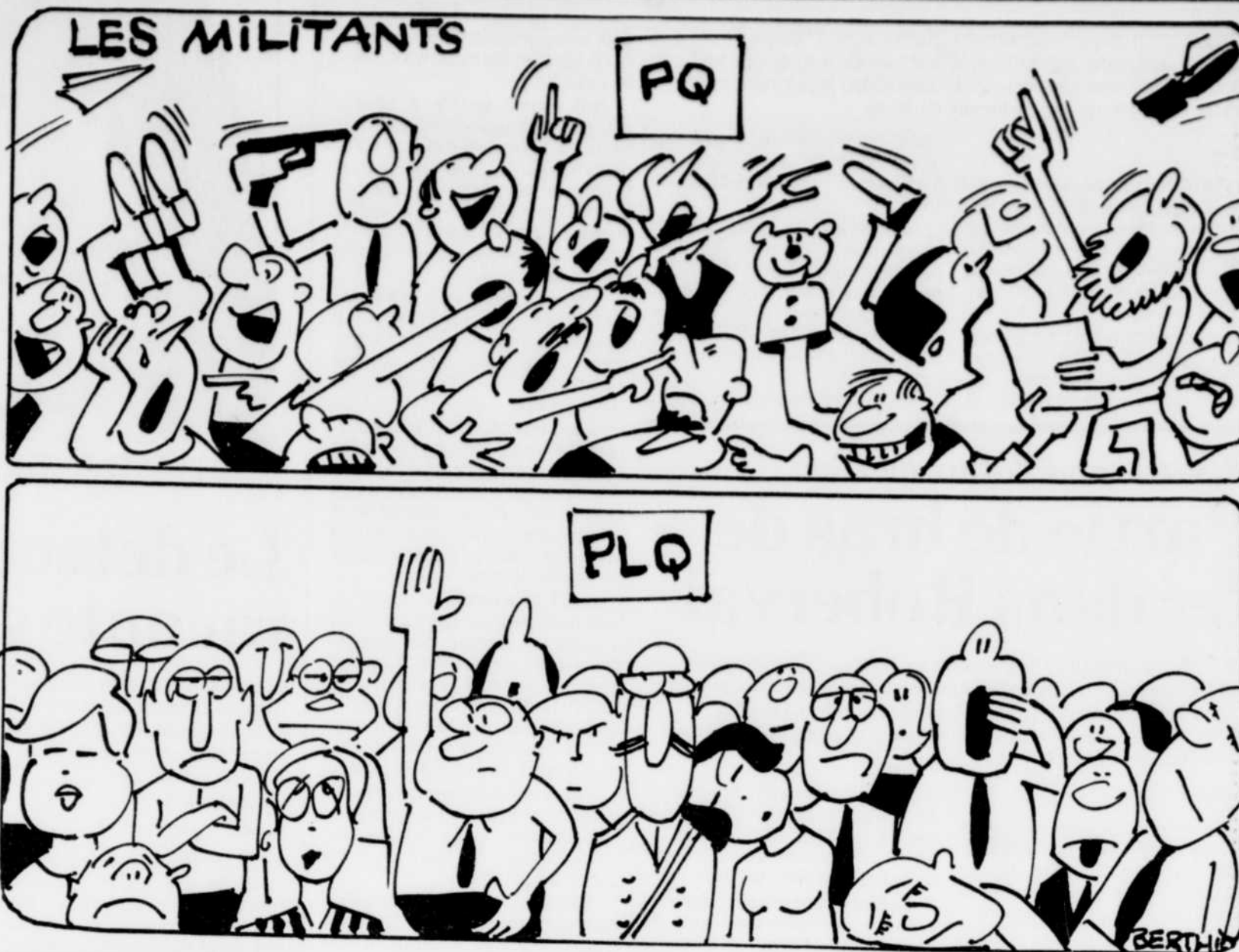
Ces derniers doivent explorer tous les moyens légaux pour limiter la croissance des coûts. Après avoir coupé à la limite les budgets des hôpitaux et allongé les files d'attente, ils cherchent désespérément d'autres mesures d'économie. Les positions disparates exposées, la semaine dernière, résultent de clivages politiques, certes, mais surtout de l'improvisation qui marque malheureusement ces réunions interprovinciales.

L'Ontario ferme carrément certains hôpitaux, une méthode qu'elle utilise déjà pour les bureaux du gouvernement. La Colombie-Britannique préfère réduire la gamme des services assurés. Le Québec vise plutôt un ticket modérateur semblable à celui qui a été introduit pour les médicaments prescrits aux personnes âgées.

Trois réponses différentes à une préoccupation commune: le Canada n'a plus les moyens de ses ambitions dans le domaine de la santé. Il doit à la fois revoir la gamme des services couverts par les fonds publics et le mode de financement des programmes actuels. À défaut de le faire, c'est le régime au complet qui sera menacé.

MICHEL AUDET

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:  
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:  
MICHEL AUDET

Votre Opinion

## Ce que je ferai

Comment nos politiciens pensent-ils faire croire à la population qu'ils peuvent diminuer le déficit en enlevant l'argent des mains de ceux qui tiennent l'économie? Eh bien! chers politiciens, voici comment se traduira ma réduction de dépenses compte tenu de la nouvelle situation fiscale de Gérard D. Levesque.

Avec nos quatre enfants, nous devons nous serrer davantage la ceinture et ce sont les repas pris au restaurant qui seront les plus touchés dans nos restrictions de dépenses. De plus nous ferons des économies de toutes sortes et ce, au détriment des entreprises (câble, automobiles, activités sportives, alimentation, lingerie, etc.). Quelle belle façon de répartir l'économie n'est-ce pas?

D'année en année les politiciens augmentent les taxes et les impôts pour réduire le déficit. Mais dans les faits, le déficit de l'État ne diminue pas mais au contraire il augmente. Les nouvelles mesures fiscales (la surtaxe rétroactive et l'abolition des 750 \$ déductibles) ne régleront en rien la situation financière du gouvernement.

De plus le gouvernement s'apprete à appliquer une nouvelle charge contre les fonctionnaires et à réduire de nouveau leur pouvoir d'achat. Souvenez-vous des coupures de 1982 qui se sont traduites par un manque à gagner de toutes sortes et des

faillites d'entreprises. La région de Québec a pris dix ans à se remettre de ces mesures et voilà que le présent gouvernement applique une double charge sur les contribuables qui sont triplement touchés.

Jocelyn Boily  
Neufchâtel

## Publicité gratuite

Dans le supplément « Sports et Loisirs » du journal LE SOLEIL du vendredi 9 juillet 1993, M. André-A. Bellemare soustrait ainsi sa chronique: P'tit parc: de la place.

Sous cette rubrique, M. Bellemare indiquait des endroits et des dates où les amateurs de pêche pouvaient réserver des camps du secteur des Grands Jardins gérés par la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ). À titre d'exemple, on pouvait lire dans la chronique de M. Bellemare: « Le Bois-Vert, pour 8 à 12 personnes, n'est pas loué du 23 au 25 août. Dépêchez-vous à réserver avant qu'il ne soit trop tard ».

À ma connaissance et occasionnellement, M. Bellemare fait référence à des services offerts par des pourvoyeurs privés pour informer ses lecteurs mais jamais de façon aussi pointue que dans ce cas-ci. Quand il s'agit de rendre de petits services à la SEPAQ, M. Bellemare paraît se montrer des plus précis et empressé.

Ce qui me surprend dans cet-

te situation, c'est de constater qu'en payant mon abonnement au SOLEIL, je contribue également à fournir de la publicité gratuite à la SEPAQ qui a pourtant de gros budgets pour le faire.

Par ailleurs, on sait qu'il est de pratique courante que certains chroniqueurs sportifs soient invités gracieusement par des pourvoyeurs, dont la SEPAQ, pour pratiquer ce que j'appellerais une forme de promotion subjective. Dans ce contexte, il est à prévoir que M. Bellemare sera éventuellement contacté par la SEPAQ pour visiter certaines installations ou aménagements sportifs (possiblement à Anticosti) en reconnaissance pour sa collaboration et son dévouement et ceci aux frais des payeurs de taxes québécoises. Car on sait que c'est le gouvernement du Québec qui absorbe les déficits accumulés annuellement par la SEPAQ depuis sa mise sur pied en 1985.

Julius Gagnon  
Québec

N'êtes-vous pas le frère de M. Jean Gagnon, de Cap-Chat, un pourvoyeur privé dans l'île d'Anticosti en conflit avec la SEPAQ?

André A. Bellemare

## Belle initiative

Nous séjournons presque chaque été au Québec et passons toujours une partie de nos vacances à Québec même que

nous apprécions beaucoup. Un de nos plaisirs est de prendre le traversier pour jouir de la vision exceptionnelle de la vieille ville.

Cette année, les traversiers de l'après-midi s'agrémentaient de la présence de jeunes musiciens qui faisaient de la mini-croisière sur le Saint-Laurent un véritable enchantement. Nous avons infiniment apprécié les airs classiques comme l'ensemble des passagers, le public du traversier se montrant toujours enthousiaste. Bravo à ces jeunes dont les interprétations nous ont séduits.

Par l'intermédiaire de votre journal, dont nous sommes des lecteurs, nous tenons à témoigner à la Société des traversiers notre satisfaction et nos compliments pour cette belle initiative. Les touristes seraient certainement heureux que se renouvelle une aussi sympathique expérience.

Jean-Claude et Jacqueline  
Hellegouarch  
Confolens, France

## N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

## Point de vue

## La Révolution tranquille au banc des accusés

par JEAN-LUC MIGUÉ

Il est maintenant manifeste que les intuitions de deux jeunes étudiants sur les suites de la Révolution tranquille (Eric Duhaime et Pierre Desrochers. Le Devoir, 11 août 1993, A-7) ont touché une corde sensible. Une mini-panique s'est emparée de ceux qui s'instituent nos maîtres à penser. Les grands prêtres ne pardonnent pas facilement le sacrilège. De qualifier d'intuitions leur ébauche de critique sociale n'est pas amoindrir le mérite de ces étudiants.

Au contraire, le procès systématique de la politisation associée à la Révolution tranquille est à peine amorcé. L'incontournable unanimité avec laquelle notre élite intellectuelle a bâti sa vision idyllique de cette période a interdit de pousser plus avant la critique, sauf à quelques critiques marginales.

On sait dans ses grandes lignes ce que démontrera, s'il se fait jamais, le démontage méthodique de l'appareil orwellien mis en place depuis 30 ans. Le procès du monopole public de l'éduca-

tion et d'Hydro-Québec est déjà instruit. Les parents en ont hérité l'école de la médiocrité et le chômage, les contribuables et consommateurs d'électricité le gaspillage des ressources naturelles. Les salaires excessifs et la permanence sont allés aux protégés du monopole syndical et bureaucratique.

En conséquence d'allocations arbitraires de fonds publics, pompeusement qualifiées de politiques industrielles, rationalisées par une succession de schémas de planification sans fondement, les contribuables ont aussi fait les frais du détournement de milliards de dollars en faveur des privilégiés du Québec Inc. Pour le malheur de l'économie québécoise, le tiraillement qui déchire traditionnellement la gauche entre l'anticapitalisme et le nationalisme s'est finalement soldé par la victoire du capitalisme d'État national, moins la concurrence.

Car le contrôle du despote bienveillant ne s'est pas attaqué qu'aux seuls ennemis conventionnels que sont les multinationales, les riches exploiters, les spéculateurs sans âme et en gé-

néral les plus productifs des agents économiques. Ce sont nos relations personnelles et professionnelles qui font désormais l'objet de la plus grande sollicitude du Big Brother.

L'histoire des faits plutôt que de l'idéologie de la Révolution tranquille enseignera aussi que, comme phénomène protectionniste, la politique linguistique a servi à protéger l'élite managériale et professionnelle contre la concurrence non francophone et qu'ainsi elle a eu pour effet de comprimer l'appel de main-d'oeuvre chez les jeunes et les non-professionnels.

C'est en matière d'État-providence que le bilan se révélera le plus lamentable. Fidèles au credo collectiviste universel, les missionnaires de la social-démocratie ont prétendu pouvoir redistribuer la richesse avant qu'elle ne soit produite. L'opération s'est même faite contre les éléments les plus productifs de la société.

Or, plutôt que d'améliorer le sort des plus démunis et de favoriser l'atténuation des inégalités, le redistributionnisme du Welfare State, tout comme la réglementation du travail, s'est fait au profit

de l'industrie de la pauvreté, c'est-à-dire en faveur des dispensateurs de services regroupés dans les monopoles syndicaux et bureaucratiques. L'État-providence a aussi amplifié le problème de la pauvreté en suscitant une vaste « underclass » de dépendants sociaux permanents.

Ce qu'on peut d'ores et déjà identifier et évaluer, c'est la vision du monde qui sous-tend la pensée de ceux qui s'emploient depuis une génération à mythifier ces piètres résultats.

Elle repose essentiellement sur la foi dans la politisation de la société, et sa conséquence indissociable, le redistributionnisme par la coercition d'État. Mais dans ses principes méthodologiques, elle découle d'une vision du monde totalement discréditée en analyse, et troublante en morale.

L'homme qu'on retrouve dans la conception collectiviste courante est le produit exclusif de son environnement. L'individu n'est plus ni source de droit, ni d'action. C'est la société animiste, dotée de qualités humaines qui possède le pouvoir de faire des choix. L'État devient le gardien, le garant, l'incarnation de la

culture du tout social. En sciences sociales, on range cette approche dans la catégorie des pseudo-sciences au même titre que l'astrologie, la parapsychologie et les autres sciences occultes.

Si l'État est le seul mécanisme d'organisation et d'intégration sociale par son pouvoir d'exprimer la volonté et l'intérêt supérieur de la collectivité, alors la prospérité et le bien-être social commandent l'alourdissement fiscal, l'élargissement des budgets publics et la multiplication des réglementations à toutes les facettes de la vie personnelle et professionnelle. Le redistributionnisme au service de l'ordre juste dicté par l'élite politico-bureaucratique s'impose aussi, puisque les individus ignorent ce qui est bon et mauvais pour eux.

Aux antipodes de ce programme, si le commerce libre entre individus et organisations décentralisées est seul capable de créer la richesse et le bien-être suivant les préceptes de la méthodologie économique, alors l'État minimal s'impose au profit d'un régime de récompenses et de sanctions qui laisse libre cours au dynamisme

des décideurs décentralisés. Co-rollaires: minimisation du poids fiscal, surtout sur les plus productifs; compression des contraintes réglementaires sur la vie active des gens au profit de l'effort productif et de l'entrepreneuriat; surtout priorisation de la création de richesse et recul du redistributionnisme destructeur de richesse. En un mot dépolitisation de la société.

On comprend que les héritiers et artisans de la mise en place de l'appareil bureaucratique opposent une résistance farouche à cette collection de sacrilèges. Malgré le poids écrasant de la pensée reçue, tout espoir n'est pas interdit dans le reste de la population. La résistance à l'appesantissement fiscal et au micro-management de nos vies par l'État-providence s'éveille, même chez nous. L'élite intellectuelle et bureaucratique qui a conçu et bâti la machine reste à peu près seule à colporter l'illusion des années 1960, de la foi en l'État.

M. Jean-Luc Migué est professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

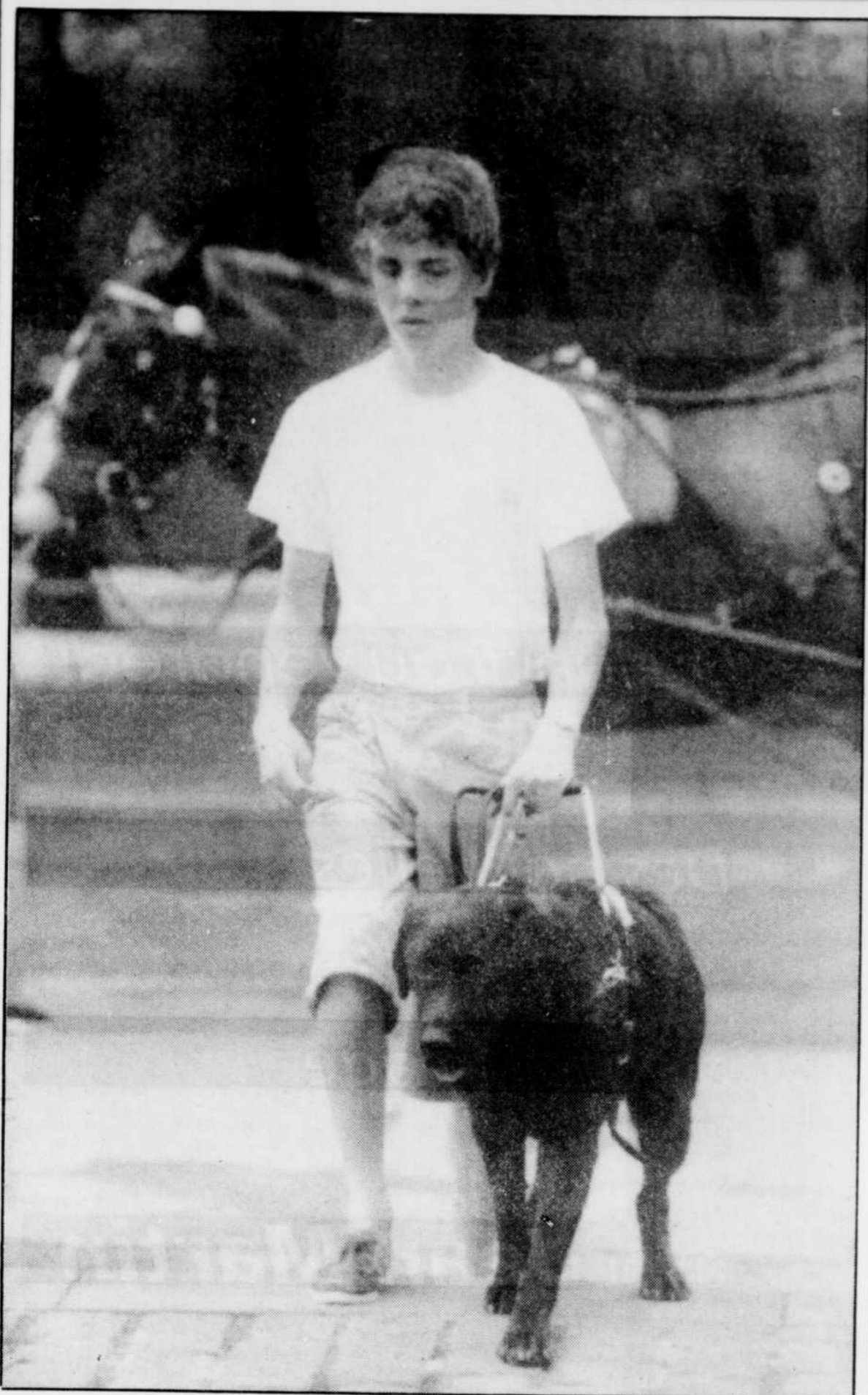


Photo PC

### Cléopatra et son maître

Marc Labaye, âgé de 15 ans, de la France, se promène dans le Vieux-Montréal en compagnie de Cléopatra, une chienne-guide. Labaye est le premier adolescent européen à recevoir un chien-guide par l'entremise de la fondation québécoise Mira.

# Cent bébés «in vitro» à une fête champêtre

□ Des dizaines de poussettes pour jumeaux et triplets sur l'île Notre-Dame

MONTRÉAL (PC) — L'île Notre-Dame de Montréal a été le théâtre de singulières retrouvailles, hier, alors qu'une centaine de bébés et de jeunes enfants nés grâce à la fécondation *in vitro* ont participé, sous l'oeil satisfait de leurs parents, à une fête champêtre à l'invitation de l'Institut de médecine de la reproduction de Montréal (IMRM).

Des dizaines de poussettes pour jumeaux et triplets défilant sous un soleil radieux; des gamins qui gambadent sur l'herbe devant des parents souriants et des médecins fiers d'étaler une des plus belles victoires de la science. Tel est le spectacle inusité qu'offrait hier midi le site des Floralies, dans l'île Notre-Dame.

Le Dr Pierre Miron, directeur de l'IMRM, espère que ces premières retrouvailles contribueront à faire avancer la cause de la fécondation *in vitro* (FIV).

Car, à ce jour, la FIV a mauvaise presse. « Des films médiocres de propagande comme *Portion d'éternité* ont donné à la population une image déformée de la réalité », se plaint-il.

« L'infertilité est bel et bien une maladie. Or le coût de la procréation médicalement assistée n'est toujours pas couvert par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Il y a là une contradiction de la part d'un gouvernement qui se dit nataliste et une forme de discrimination contre les victimes de l'infertilité », poursuit le Dr Miron.

À l'IMRM, affilié à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, une fécondation *in vitro* coûte 4500 \$ par essai. À cela, il faut ajouter des frais de médicaments de plus de 2000 \$. De sorte que les enfants qui s'amusaient hier à l'île Notre-Dame ont « coûté » à leurs parents plus de 6500 \$. Dans certains cas, il faut doubler ou tripler ce montant, car la grossesse ne



La joyeuse marmaille de la famille Blouin, de Rimouski. Des quadruplés «in vitro» qui se sont ajoutés à des jumeaux, en 1988.

vient pas forcément après un premier essai.

Dans une dizaine d'États américains, les compagnies d'assurances couvrent les frais de la fécondation *in vitro*. Au Canada, il n'en est rien. Le Dr Miron et son équipe se disent toutefois extrêmement encouragés par les décisions récentes des sociétés Aetna et La Mutuelle de reconnaître l'infertilité comme une maladie et d'assurer le coût des traitements.

Un couple sur 12 souffre d'infertilité, selon les statistiques fournies par l'IMRM. En tout, 500 000 couples canadiens en sont affligés. « Le coût social de cette maladie est très grand », estime le Dr Miron.

La fécondation *in vitro* vient au terme d'une gradation de traitements. Les couples qui en arrivent là essaient en moyenne d'avoir des enfants depuis cinq ans et ont bénéficié de moult tests ou traitements stimulatoires. « J'avais fait trois hôpitaux et j'étais découragée parce qu'on ne pouvait pas expliquer les causes de mon infertilité », se souvient Suzanne Messina, mère de triplets nés en 1987.

Depuis la célèbre Louise Brown, en 1978, plus de 40 000

bébé-FIV ou bébés éprouvettes ont vu le jour.

Les médecins affirment que le taux de malformation chez les bébés-FIV n'est pas plus élevé que chez les autres enfants.

En revanche, ils avouent que le risque de mettre au monde des jumeaux ou des triplets s'accroît considérablement. « Le taux de grossesse multiple est de 25 % », dit le Dr Hemmings. D'où le nombre élevé de jumeaux et de triplets à la rencontre d'hier.

La fécondation *in vitro* consiste à court-circuiter ou à reproduire en laboratoire les stades qui se passent normalement dans la trompe utérine. Les médecins mettent en présence dans une éprouvette — d'où l'expression bébé-éprouvette — un ovule et 100 000 spermatozoïdes mobiles dans un milieu artificiel qui les maintient en vie pour que se réalise la fécondation et la segmentation cellulaire.

Les spermatozoïdes sont mis en présence en éprouvette, dans des conditions particulières de température, de pH et de stérilité. Environ 68 % des ovules seront fécondés. Pour 93 % des patientes, on obtient en moyenne un ou plusieurs embryons.

## L'administration de la santé au Canada fait penser à une «sculpture»

OTTAWA (PC) — Avec ses coupes, ses fermetures, ses réductions et ses restructurations, l'administration des soins de santé au Canada en 1993 fait plutôt penser à de la sculpture qu'à une véritable opération de gestion.

Bien que la plupart de ceux qui travaillent au sein du système de santé sont d'accord sur le besoin d'une réforme, la forme du produit fini dépend avant tout de l'habileté ou de l'audace de la personne qui sabre dans les budgets.

Un professeur de l'Université d'Ottawa estime qu'avec chaque couche de services qui disparaît — le résultat de chirurgies gouvernementales destinées à couper les dépenses —, le concept original des services de santé perd de son essence première.

« Le vrai problème du système canadien vient du fait que les réformes qu'il fallait appliquer il y a longtemps n'ont jamais été mises en pratique », souligne Pralal Manga, spécialiste en économie de la santé. « L'assurance-maladie est une idée merveilleuse, mais à condition d'en avoir les moyens. »

La ministre fédérale de la Santé, Mary Collins, a déclaré la semaine dernière que le système canadien de l'assurance-maladie n'était pas confronté à une crise de dépenses.

Les gouvernements de toutes les provinces, de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve, viennent toutefois d'imposer un plafond aux honoraires des médecins, de réduire le nombre de lits, de fermer des hôpitaux, de congédier du personnel et d'abandonner leurs services jugés « médicalement non nécessaires ».

La plupart de ces changements correspondent malheureusement à des solutions de cataplasme, croit le professeur Manga.

Ceux qui ont effectué ces changements ont eu peur de s'en prendre à l'établissement médical en place, comme ils auraient dû le faire, poursuit le spécialiste d'Ottawa.

Par ailleurs, Peter Coyte, de

sume pas à une simple question d'argent. Il y a plutôt des choix fondamentaux à faire, ni plus ni moins que des objectifs politiques à cerner dans ce domaine.

Et pour prendre les bonnes décisions, il faut parfois aller à l'encontre des pratiques établies dans le milieu médical, qui perdurent grâce au principe que l'assurance-maladie doit être disponible sur demande.

Certains spécialistes ont suggéré le recours au ticket modérateur. D'autres veulent confier plus de responsabilités aux infirmières et moins aux médecins.

Le Dr Bill Tholl, de l'Association médicale du Canada, croit que notre système de santé est fondamentalement bon et qu'il traverse tout simplement une crise de financement.

Photo du boulevard Laurentien en direction de La Maison Chrysler via la sortie de La Faune.

### PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI

Rabais transport et préparation inclus. Vidange d'huile à vie INCLUSE.

VENEZ V.I.V.R.E LA GRANDE LIQUIDATION 1993 SI LE PLUS BAS PRIX VOUS INTÉRESSE... OU DÉCOUVREZ EN PRIMEUR LES PREMIERS MODÈLES 1994.

**15 999\$**

**LASER RS 1993**  
très bas kilométrage, très bien équipé, air climatisé. Stock # 30960.

**10 777\$**

**COLT 4 PORTES 1993**  
puissant moteur 12 soupapes à injection multipoint, Stock # 31001.

**13 444\$**

**DUSTER V6 SPORT 1993**  
très bas kilométrage, très bien équipé, air climatisé. Stock # 30178.

**13 888\$**

**ACCLAIM ARGENT 1993**  
très bien équipé, air climatisé. Stock # 30852.

**1994**

**RAM 1500 T-300 EN PRIMEUR À QUÉBEC**

**1994**

**NEW YORKER LHS EN PRIMEUR À QUÉBEC**

**1994**

**VOYAGER SE SPORT EN PRIMEUR À QUÉBEC**

L'ÉVÈNEMENT N° 1 CHRYSLER C'EST POUR VOUS!

**LA MAISON CHRYSLER**  
de Charlesbourg  
5070, boul. du Jardin, Charlesbourg  
POUR RENDEZ-VOUS: 622-4700

De Lac-Mégantic à Blanc-Sablon

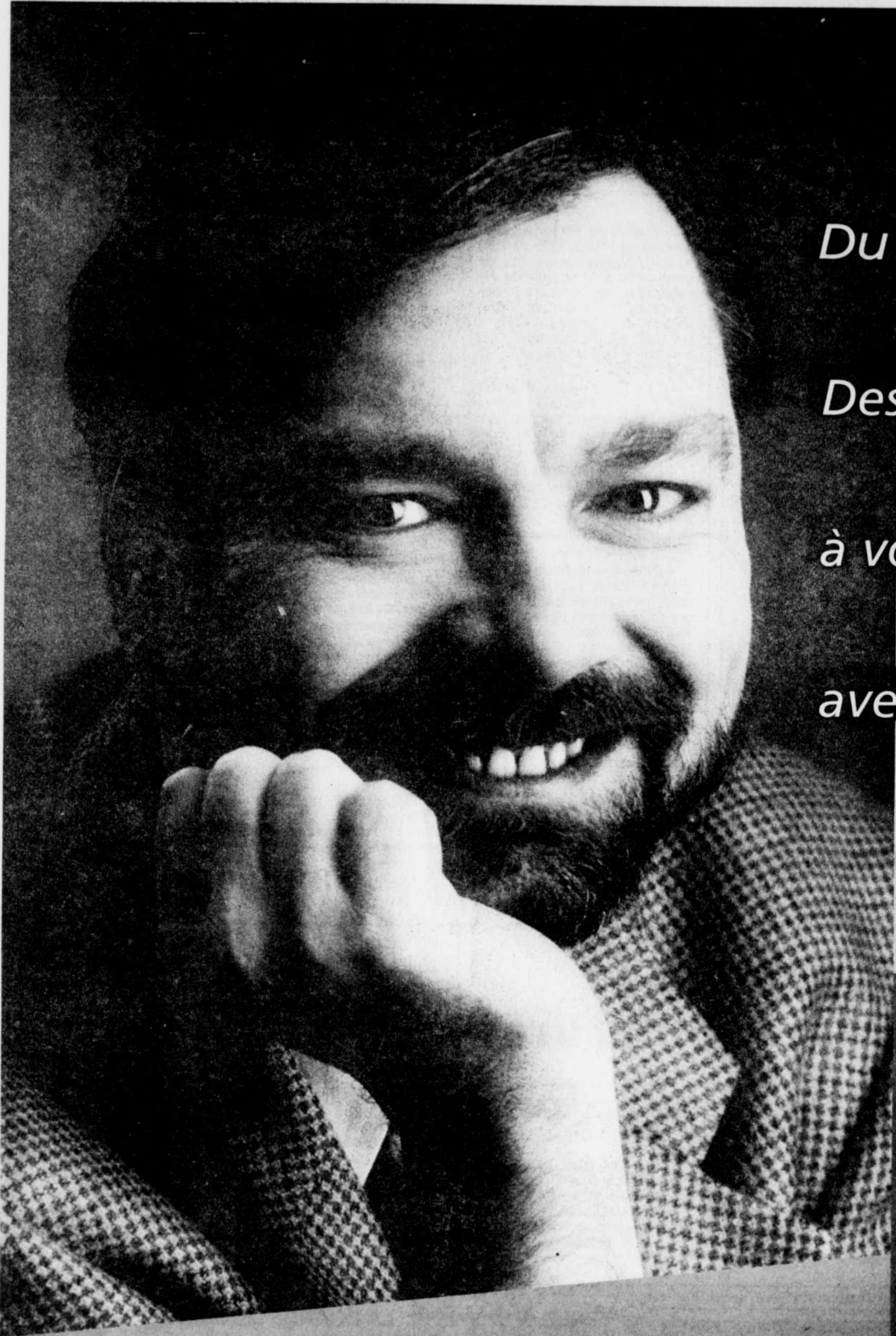
# Ce Soir 18h

Du lundi au vendredi

Des nouvelles

à votre image

avec **Jean Martin**



**SRC**  **Télévision**